



HAL
open science

La question de la monnaie en Egypte ancienne

Jérôme Maucourant

► **To cite this version:**

Jérôme Maucourant. La question de la monnaie en Egypte ancienne. Revue du MAUSS, 1991, 13, pp.155-164. halshs-00345266

HAL Id: halshs-00345266

<https://shs.hal.science/halshs-00345266>

Submitted on 8 Dec 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gentet D., Maucourant J., « La question de la monnaie en Egypte ancienne », *la Revue du Mauss* (13), Octobre 1991, pp. 155-164.

LA QUESTION DE LA MONNAIE EN EGYPTE ANCIENNE

L'origine du développement du phénomène monétaire est souvent analysée d'un point de vue technique. La fusion des fonctions de compte, paiement et réserve de valeur en un instrument commode serait la conséquence spontanée du développement naturel des échanges. Ainsi, pour Smith, l'intensification de la division du travail fait naître la monnaie. Cette vision traditionnelle de la monnaie a pour corrélat l'idée de la neutralité de cette dernière. Toutefois, elle suppose l'autonomie de la sphère économique dans l'ordre social, autonomie qui pose pour le moins problème, notamment durant la Haute-Antiquité. Ce moment de l'histoire, en effet, se caractérise par l'indivision du religieux, du politique et de l'économique. Autrement dit, la segmentation de la réalité sociale en plusieurs dimensions, aussi nécessaire soit-elle pour le chercheur, relève d'une fiction analytique.

Nous adopterons l'hypothèse selon laquelle, durant cette période, l'ordre politique, intimement lié au religieux, institue l'économique. Ainsi sera-t-on à même de comprendre comment *les pratiques monétaires en Egypte ancienne témoignent de cette institution de l'économique*. Nous tenterons plus précisément, dans un premier temps, de mettre en évidence l'articulation des pratiques de compte, fonction monétaire primordiale, aux nécessités du pouvoir.

Cette fonction est également la fonction essentielle des pratiques contractuelles. On a retrouvé une unité monétaire de l'Ancien Empire, le *shât*. Des biens hétéroclites, objets d'échanges, sont rendus équivalents par la simple référence au *shât*. C'est la preuve d'une capacité certaine d'abstraction. L'histoire monétaire de cette époque nous permettra, dans un deuxième temps, ainsi d'avancer une proposition relevant de la sociologie de la connaissance. On entend ici par "sociologie de la connaissance" l'interrogation portant sur les fondements sociaux des catégories mentales. *Ne serait-ce pas l'activité monétaire, moyens de codifications des hiérarchies sociales, qui aurait impulsé les facultés d'abstraction?*

L'anthropologie substantive de Polanyi, qui nous a fourni notre cadre d'analyse de la place de la monnaie dans cette société antique, nous autorise à avancer une troisième proposition. Nous mettrons en évidence le fait que l'économie de l'Egypte ancienne doit être replacée dans la *culture* de l'époque, et nous avancerons l'hypothèse que la monnaie, oeil du pouvoir économique, instrument de la redistribution, permet l'inscription dans la réalité des finalités non-économiques. Ainsi, la mise à jour des pratiques monétaires de redistribution nous aura permis de mieux cerner ces finalités.

Quelques remarques préalables s'imposent. L'Egypte ancienne dans sa forme pharaonique (3000-330 A.J.C) est si éloignée de nous que certaines précisions factuelles sont nécessaires. En effet, se référer abstraitement à l'organisation économique et sociale de l'Egypte ancienne revient à fausser la réalité. Une histoire aussi longue a connu de profonds changements économiques et sociaux. On admet habituellement la périodisation suivante : trois "empires", l'Ancien (2750-2150), le Moyen (2000-1750) et

le Nouveau (1580-1085), séparés par deux périodes "intermédiaires". Cependant, l'existence d'un centre administratif et religieux est la caractéristique commune aux empires, facteur de continuité. Les principaux éléments utilisés ici sont issus de documents, papyri, ostraca datant du Nouvel Empire, et plus précisément de la XIX^e et XX^e dynastie (environ 1300-1085).

1. La monnaie, instrument d'une économie centralisée par l'information

On sait que Polanyi distingue trois modèles principaux d'organisation économique : la réciprocité, la redistribution et l'échange. Si le modèle de la réciprocité est mieux connu du fait des travaux anthropologiques concernant le don, les deux autres modèles semblent plus malaisés à saisir.

Le modèle de l'échange renvoie, de prime abord, au marché moderne comportant des degrés variables de contrôles étatiques, mais englobent également des types de marché où la coutume intervient fortement sur les mécanismes supposés spontanés de l'offre et de la demande. Le modèle de la redistribution, lui, est effectif dès qu'un centre s'approprie une grande partie des richesses et les redistribue à de larges fractions de la société. C'est ce principe qui prévaut en Egypte ancienne comme dans les autres sociétés antiques reposant sur une production à grande échelle. Mais le modèle pharaonique de redistribution semble se caractériser par une certaine décentralisation qui donne à l'unité de compte un rôle essentiel.

Il n'y a pas de vaste grenier central vers lequel seraient acheminées toutes les richesses produites. L'étendue du pays (près de mille kilomètres) exclut cette possibilité. Le surplus prélevé sur la production paysanne est stocké dans un réseau de grenier appartenant à des institutions variées, temples, harems, et administrations locales. Ce surplus est redistribué sur place à une imposante masse d'ouvriers et d'artisans sous forme de salaire-ration au cours des opérations de chantiers publics¹ ou de constructions de temples.

L'interprétation de M. Mégally du papyrus E 3226 du Musée du Louvre (MEGALLY, 1977) met clairement en évidence cette décentralisation. Ce papyrus décrit le travail de deux équipes chargées d'échanger les grains en possession des greniers royaux contre des dattes, la culture de ces dernières n'étant pas organisée par l'Etat. Il s'agit donc d'obtenir celles qui sont cueillies par les paysans dans les oasis. Ces équipes reçoivent les sacs de grain des greniers publics ou des greniers d'institutions diverses, là où elles en ont besoin pour réaliser l'échange. Le service des greniers distribue au service, chargé d'assurer l'approvisionnement en dattes, les produits des prélèvements en grains. Ceux-ci seront donc reçus par les paysans au cours de l'échange. On peut également émettre l'hypothèse que ces dattes seront stockées sur place pour être distribuées aux équipes locales de travail ou pour servir à la fabrication du sucre. Il n'y a donc pas de centralisation physique d'une grande partie des céréales et des dattes.

Cette interprétation est confirmée par les données du papyrus E 3226 et par d'autres, issues de la documentation ramesside. Ces données permettent de conclure que les agents de l'administration du grenier se déplacent en bateau pour ramasser les prélèvements en grains et en distribuent une partie sur place. Ainsi, la scène tombale où l'on voit le vizir Rekhmirê recevoir dans son bureau les représentants des villes apportant les prélèvements, apparaît plus comme un symbole de sa fonction terrestre, centrale dans la circulation des flux économiques, que comme une description de la réalité. Nous nous

¹Chantiers publics, d'autant plus nécessaires que la production de céréales, principale richesse de l'Egypte ancienne, repose sur une gestion collective des crues du Nil.

rendons compte que l'interprétation des scènes peut porter à confusion dans le sens où elles sont plus symboliques que descriptives.

Il faut noter que les livraisons des greniers des villes sont les plus importantes en quantité. Mais les livraisons, plus régulières et de plus faible quantité, sont effectuées à partir du dépôt central de l'administration des greniers. Les dépôts centraux existent donc, mais ils sont là pour assurer un fonctionnement régulier du système.

Le rôle essentiel du centre, dans un tel modèle est la surveillance de la circulation des flux de céréales et non pas le stockage effectif de richesses. Le papyrus E 3226 est un document comptable du grenier central. La comptabilité publique, œuvre de la classe des scribes, organise la circulation des produits et met en jeu de véritables *pratiques monétaires*. Nous préférons parler de *pratiques monétaires* et non de monnaie. En effet, c'est la seule fonction "unité de compte" qui est ici présente². Cette fonction monétaire est, à notre sens, la principale³. Ceci peut confirmer l'idée que l'abstraction monétaire n'est pas la conséquence d'une adaptation mentale consécutive à l'intensification de la circulation marchande mais provient de l'action normalisatrice de l'Etat sur le surplus grâce aux pratiques de compte (SERVET, 1984) *Ainsi, la disposition des informations numériques permet le contrôle étatique* (GENTET, 1990). Ces informations sont monétaires car elles donnent une image homogène du surplus, facilitant sa circulation.

Ces pratiques étatiques ne peuvent se concevoir sans un certain degré d'abstraction monétaire. Cette abstraction est également présente dans les pratiques contractuelles.

2. L'abstraction des pratiques monétaires

Le premier texte prouvant l'existence d'un étalon monétaire en Egypte date du XXVI^{ème} siècle A.J.C. (THEODORIDES, 1979) On a longtemps cru qu'il s'agissait d'un acte de vente. Il s'agit en réalité des attendus d'un procès dont nous reproduisons l'essentiel : *"J'ai acquis cette maison à titre onéreux auprès du scribe Tchenti. J'ai donné pour elle dix shât, à savoir une étoffe (d'une valeur de) trois shât ; un lit (d'une valeur de quatre shât); une étoffe (d'une valeur de) trois shât"* Le défendeur répond alors ; *"Tu as complètement opéré les versements (de dix shât) par "conversion" au moyen d'objets représentant les valeurs"*. Tchenti reconnaît ainsi que cette maison n'est plus sienne.

Daumas, un égyptologue ayant traité de la question de la monnaie à cette époque de l'Egypte, se demande si le shât n'était pas un anneau d'or d'un poids régulier, c'est à dire une monnaie marchandise. Toutefois on n'a jamais trouvé aucun anneau d'or. Cet obstacle est vite balayé par Daumas qui reprend, à son compte, l'argumentation de Dykmans, économiste des années 30 : *"Vouloir démontrer que les Egyptiens de l'Ancien*

²Les unités utilisées dans la comptabilité publique sont des contreparties comptables établissant des valeurs entre biens échangés.

³Nous nous plaçons ainsi dans l'hypothèse keynésienne selon laquelle l'essence du phénomène monétaire réside dans l'existence de l'unité de compte, et non dans celle d'un moyen matériel de paiement, ou d'une réserve de pouvoir d'achat. C'est sans doute dans le passage suivant que Keynes a le mieux formulé sa conception: *"In the primitive age, before man attained to the conception of weight... it may still have been the State or the Community which determined what kind or quality of unit should be a due discharge of an obligation to pay which had been expressed by the numerals one or two or ten."*(KEYNES, 1971, p. 11). En définitive, nous parlerons de "monnaie" pour faire référence, d'une façon générale, au fait monétaire.

Empire se sont mis d'accord pour répandre que le "shât" signifierait un poids donné de métal, et que tout le monde estimerait ses marchandises en "shât", sans que, au préalable, des lingots du poids donné aient fait leur preuve d'une valeur tierce dans les échanges, c'est attribuer gratuitement aux vieux niléens une insolite capacité à vivre dans l'abstraction" (DAUMAS, 1977, p.426). De même, T. James avoue son incrédulité : *"Le loyer et les valeurs des biens sont mentionnés comme s'il existait un système monétaire"* (JAMES, 1988, p.248).

Mais, selon nous, cette capacité d'abstraction n'est pas étonnante⁴. De plus, un système monétaire ne nécessite pas de monnaie-marchandise. Il faudrait véritablement démontrer l'incapacité des Egyptiens anciens à vivre dans l'abstraction pour rejeter l'existence d'une monnaie abstraite. Or, les attendus du procès précédent montrent un certain degré d'abstraction monétaire : les échanges se font dans le cadre d'un *"troc monétaire"*⁵ Le shât est, d'abord et peut être seulement, une unité de compte (MAUCOURANT, 1990).

L'existence de pratiques monétaires, fondées exclusivement sur l'unité de compte, 2500 ans avant notre ère peut surprendre. La monnaie moderne dématérialisée est le résultat d'un long processus de division marchande du travail. Ce n'est pas le cas en Egypte ancienne, mais, toutefois, la division marchande du travail n'est pas la seule raison d'un usage non-matériel de la monnaie.

Un point conforterait notre position. Si le shât était à l'origine une paléomonnaie, il aurait été un moyen de codification, de hiérarchisation, des relations sociales (SERVET, 1984). De notre point de vue, la codification est un processus mental qui trouve en partie son origine dans l'utilisation des paléomonnaies, c'est à dire dans le jeu social de la distinction.

Même s'il n'y a pas de support matériel au *shât*, il est certain que celui-ci évaluait l'or, de préférence à tout autre matière. La possession de ce métal renvoie bien à l'ordre de la distinction : *"Toutefois, ce n'était pas pour sa valeur intrinsèque qu'on s'efforçait de l'obtenir, la valeur réelle de l'or de la récompense venait de sa signification emblématique"* (ERMAN, RANKE, 1985, p.157). L'or distingue le guerrier valeureux et le scribe zélé ; qui l'obtient du Pharaon participe par là d'un don divin qui l'élève parmi les hommes.

L'épigraphie nous apprend que l'idéogramme représentant l'or est un vêtement, contrairement à l'idée répandue selon laquelle ce hiéroglyphe est l'expression d'un collier de perles enfilées. Le Pr. Goyon a émis l'hypothèse que ce symbole pouvait renvoyer en fait à une forme de pagne ou d'ornement de ceinture de ce vêtement.

Or, le pagne en Afrique est un bien qui a eu des fonctions paléomonétaires. Ce point peut avoir quelque importance si l'on veut bien se souvenir du fait qu'on ne peut rejeter l'existence de racines est-africaines pour la civilisation pharaonique. Bien que l'observation soit du ressort de l'hypothèse, on peut se demander, dès lors, si l'ornement de métal assujéti au devant du pagne, et dont le prolongement sera le devant de l'orfèvrerie du pagne royal, n'a pu constituer, aux origines de l'Egypte, un moyen d'échange. L'or a pu être ainsi paléomonnaie aux temps prédynastiques. Le "shât d'or" , unité de compte, aurait été le souvenir de sa forme paléomonétaire jusqu'au Moyen Empire.

⁴Une telle prédisposition à l'abstraction ne serait pas limitée à l'économie. Dès l'Ancien Empire, un système théologique complet semble avoir émergé *ex-nihilo*. Nous remercions ici Pierre Lévêque, de l'Université de Besançon, pour cette remarque.

⁵J.J.Janssen utilise, en effet, l'expression : *"money barter"*.

Aussi, ne sera-t-on pas surpris de constater l'existence de virements comptables donnant naissance à des capacités individuelles de pouvoir d'achat dès cette époque. On a mis en évidence (MENU, 1982) des anomalies dans la comptabilité publique permettant d'avancer l'hypothèse suivante: les responsables d'une expédition organisée par l'Etat étaient "crédités" d'un certain nombre de "pains", ces derniers constituant un étalon monétaire. Les pains dus par l'Etat pouvaient être virés à un service d'offrandes funéraires, ou versés pour l'acquisition de mobilier également funéraire.

3. La monnaie, expression du pouvoir sacré

Le choix d'une anthropologie substantive conduit à ne pas occulter l'importance de phénomènes qualifiés généralement de non-économiques pour ce qui est du fonctionnement même de l'économie. Avec justesse, Polanyi remarque que "*les relations sociales de l'homme englobent, en règle générale, son économie*" (POLANYI, 1983, p. 74-75). Il ajoute, par ailleurs, "*l'économie humaine est donc encastrée et englobée dans des institutions économiques et non-économiques. Il importe de tenir compte de l'aspect non-économique. Car il se peut que la religion et le gouvernement soient aussi capitaux pour la structure et le fonctionnement de l'économie que les institutions monétaires où l'existence d'outils et de machines qui allègent la fatigue du travail*". (POLANYI, 1975, p.244). Or, la prégnance des croyances religieuses dans le corps social caractérise l'Egypte ancienne. Dans les sociétés pré-modernes où *l'homme religieux*, cher à Eliade, est si vivant, l'économie inscrit dans le concret les finalités symboliques.⁶

De l'époque pharaonique, Daumas a pu dire: "*Tout un système de pensée fort élaboré amena les Egyptiens à immobiliser des capitaux qui nous paraissent fantastiques pour traduire dans la matière des croyances religieuses ou de véritables théories intellectuelles qu'ils appliquèrent avec une logique et une sorte d'acharnement qui nous étonne parfois, mais qui ne sont pas sans grandeur. Loin d'être des esclaves de leurs énormes richesses, plus d'une fois ils surent les asservir à la valeur plus durable de la pensée métaphysique*" (DAUMAS, 1987, p.217). Ainsi, le modèle de redistribution s'inscrit dans une société centralisée du point de vue spirituel et non seulement économique autour d'un cœur, Pharaon.

De ce fait, s'il est tentant de voir dans le progrès des unités de compte un progrès du contrôle social opéré par l'Etat (SERVET, 1984), il est difficile de montrer que l'origine de cette centralisation est une conséquence de mécanismes d'exploitation de classes. On a souvent affirmé que les grands empires antiques, surtout orientaux, étaient des despotismes⁷. En fait, n'y-aurait-il pas des finalités culturelles, peut-être de type métaphysique, ou liées à une volonté d'intégration sociale, expliquant ce développement singulier de l'Etat? Le prélèvement du surplus durant le Nouvel Empire ne se fait pas au seul profit du roi ou d'une classe formée de grands fonctionnaires et prêtres oisifs. Beaucoup d'images fausses sont véhiculées sur la société d'Egypte ancienne, notamment sur le degré de hiérarchisation et la nature de la reproduction sociale. L'Egyptien ancien a des droits faisant de lui sans doute plus un citoyen qu'un être assujéti. La mobilité sociale existe et le roi a de nombreuses obligations.

⁶Inversement, aujourd'hui, comme en témoigne le culte de l'efficacité, n'est-ce pas le symbolique qui se réduirait à une ruse de l'économique?

⁷Polanyi s'est fait l'écho de cette croyance : "*le royaume de Hammourabi en Babylonie et tout particulièrement le Nouvel Empire d'Egypte, étaient des despotismes centralisés de type bureaucratique (...)*". (POLANYI, 1983, p.81).

C'est dans la personne royale que s'inscrit la solidarité unissant matériellement la divinité et les hommes. Le roi doit donc construire temples, infrastructures d'irrigation et organiser le stockage afin que les dieux, animateurs de toute forme de vie, donnent la prospérité. Le monarque occupe donc une place essentielle parce qu'il est nécessaire au maintien des aspects tant matériels que spirituels de l'existence. J. Assmann a justement souligné que dans ces régimes théocratiques, le garant de l'ordre "*est le créateur unique (...) qui préserve l'ordre (...)*" (ASSMANN, 1989, p.24). Le concept de *Maât* unit dans la pensée égyptienne le sacré, le politique et nous le pensons, l'économique.

En effet, pour l'Égyptien, l'avidité et l'égoïsme sont innés au cœur humain. Il n'existe pas d'ordre universel stable, de système régulateur (*Ibid.* p.128). Le monde dépend d'une instance supérieure qui le maintient en vie : le pouvoir pharaonique. Le pouvoir doit réaliser la *Maât*, c'est-à-dire l'harmonie du monde social qui répond à l'harmonie divine. La grandeur de l'action royale tient surtout au caractère problématique de cette tâche. *Si l'économie égyptienne est centralisée, c'est parce que le roi en a besoin pour faire régner la Maât et assurer la survie collective dans le respect des desseins divins. La Maât est donc le principe essentiel de l'intégration sociale.* En conséquence, on voit combien l'idéologie pharaonique est animée par cette volonté d'intégrer l'individu dans la société

Les pratiques monétaires contractuelles peuvent également illustrer l'importance des déterminations culturelles. Le caractère de la monnaie, *fait social total*, apparaîtra plus clairement.

Ainsi, en dépit d'une diffusion des formes privées d'appropriation, il ne s'en suit pas que le désir d'acquisition prenne les formes modernes du taux d'intérêt. En fait, la configuration sociale créancier/débiteur, n'aura d'importance que fort longtemps après l'époque étudiée ici, à un moment où l'influence grecque sera déterminante. En fait, le substitut à l'intérêt moderne est, soit une prime de 50% indépendante du temps, soit une pénalité de retard, invariable, égale à la somme prêtée, ou un cumul des deux. Sans doute, l'absence d'un véritable taux de l'intérêt est la conséquence d'une mentalité où le temps n'est pas essentiellement pensé comme productif de capital (MAUCOURANT, 1990). Le temps de l'ici-bas est asservi au temps de l'au-delà, et se consume dans des activités, des monuments, dont la finalité n'est pas de produire d'autres biens.

Il apparaît bien difficile dans ces conditions de construire une science générale de l'action humaine, comme le voulait Mises dans son ambition praxéologique.

Conclusion.

Instrument actif du pouvoir, les pratiques monétaires, en Égypte ancienne, étaient le moyen par lequel une collectivité d'individus évaluait droits, biens ou services.

Cette réflexion sur les pratiques monétaires n'aurait pu aboutir sans le détour par l'anthropologie polanyienn⁸, c'est-à-dire ici, par l'utilisation de la problématique de *l'imbrication des dimensions sociales* comme préalable méthodologique. Les pratiques monétaires, instruments privilégiés du contrôle étatique, sont au service d'une ambition collective d'intégration sociale. Enfin, le caractère social du fondement de certaines catégories mentales, souvent jugées naturelles, est une conséquence de ce détour par l'anthropologie substantive.

⁸Le concept de *fait social total*, que nous empruntons à Mauss nous semble très proche de cette problématique.

L'institution monétaire n'apparaît-elle pas, en définitive, comme étant un lieu de *médiation*⁹ entre les diverses dimensions du lien social, sous les formes du symbolique, du politique et de l'économie?

OUVRAGES CITES

1971 KEYNES J.M, *A treatise on Money-The pure theory of Money*, Mc Millan.(1^oéd. anglaise, 1930).

1975 JANSSEN J., *Commodity prices during the ramessid period*, Köln: E.J Brill.

1975 ARENSBERG M., POLANYI K., *Les systèmes économiques dans l'Histoire et la Théorie*, Paris : Larousse (1^oéd. américaine 1957).

1977 MEGALLY.M., *Recherches sur l'économie, l'administration et la comptabilité égyptienne à la XVIII^o dynastie d'après le papyrus E.3226 du Musée du Louvre*, Institut français d'archéologie du Caire (71).

1977 MEGALLY.M., *Notions de comptabilité à propos du papyrus E.3226 du Musée du Louvre*, Institut français d'archéologie du Caire (72).

1979 THEODORIDES.A., "L'acte (?) de vente de l'Ancien Empire", *Revue Internationale des Droits de l'Antiquité* (26), pp. 31-83.

1982 MENU B., *Essais sur l'histoire, économique, sociale et juridique de l'Egypte ancienne*, Versailles.

1983 POLANYI K. *La Grande Transformation*, Paris: Gallimard.

1984 SERVET J.M, *Nomismata*, Lyon : P.U.L.

1985 ERMAN A., RANKE H., *La civilisation égyptienne*, Paris : Payot.

1987 DAUMAS F, *La civilisation de l'Egypte pharaonique*, Paris : Arthaud.(1^oéd. 1965).

1988 JAMES T.H., *Le peuple de Pharaon*, Paris : Le Rocher.

1989 ASSMAN J., *Maât, l'Egypte Pharaonique et l'idée de Justice Sociale*, Paris : Julliard, 1989, 163 p.

1990 GENTET D., "Pratiques monétaires et redistribution en Egypte pharaonique", *Cahier Monnaie de l'Université Lyon II*, pp.8-40.

1990 MAUCOURANT J., " Pratiques monétaires et individu en Egypte ancienne" ,*Cahiers Monnaie et financement, Université Lyon 2*, pp. 41-79.

GENTET D., MAUCOURANT J., "Une étude critique de la hausse des prix à l'ère ramesside", *Cahier d'Histoire ancienne de l'Université de Besançon*, à paraître.

⁹Nous sommes redevables à C.Gautier de cette pertinente suggestion.